



PRIX DES LECTEUR·TRICE·S DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS

Règlement - Édition 2023

Le Prix des lecteur·trice·s est décerné chaque année **par les lecteur·trice·s des bibliothèques de la Ville de Paris** à un premier roman adulte écrit par un·e auteur·trice francophone et édité lors de la rentrée littéraire de septembre.

LA SÉLECTION

Les bibliothécaires de la Ville de Paris, membres du comité du prix, sélectionnent 5 premiers romans d'auteur·trice·s francophones édités entre le 15 août 2022 et le 30 septembre 2022.

FONCTIONNEMENT

Le vote est organisé en deux tours :

- Au premier tour, les votes du jury et les votes du public (en ligne, en bibliothèque et dans les librairies partenaires) comptent pour 50% chacun. À l'issue de ce premier tour, trois ouvrages sont retenus.
- Au second tour, les membres du jury votent pour leur roman préféré parmi les trois retenus. En situation d'ex aequo, c'est l'ouvrage ayant récolté le plus de suffrages du public qui l'emporte.

Le vote (en ligne, en bibliothèque et dans les librairies partenaires) débute 15 décembre et se clôture le 15 mars 2023.

LA PARTICIPATION DES LECTEUR·TRICE·S DES BIBLIOTHÈQUES

Une fois la sélection dévoilée, les lecteur·trice·s des bibliothèques de la Ville de Paris élisent leur titre préféré entre **le 15 décembre et le 15 mars 2023**, selon l'une des deux modalités suivantes : un vote en ligne par le biais du [portail des bibliothèques](#) ou un vote physique en bibliothèque ou en librairie.

Les votant·e·s s'engagent à ne voter qu'une fois et déclarent être inscrit·e·s en bibliothèque à Paris.

PARTICIPATION AU JURY

Le jury est composé de :

- **14 lecteur·trice·s** inscrit·e·s dans les bibliothèques parisiennes
- **Le lauréat du prix 2022**
 - ✓ **5 « ambassadeur·trice·s »** du prix : 3 libraires partenaires + 2 membres du conseil parisien de la jeunesse

BBL/Action culturelle

Règlement du Prix des lecteurs

Les lecteur·trice·s inscrit·e·s dans toutes les bibliothèques de la Ville de Paris ont la possibilité de faire acte de candidature pour devenir membre du jury **du 15 septembre au 15 octobre 2022** en remplissant le formulaire disponible sur le portail des bibliothèques.

Les 14 lecteur·trice·s membres du jury sont ensuite sélectionné·e·s par les bibliothécaires, membres du comité de lecture et du journaliste littéraire accompagnant la coordination du prix, en tenant compte des critères suivants :

- ✓ Parité
- ✓ Diversité d'âges
- ✓ Répartition géographique
- ✓ Motivation et force de conviction

Les membres du jury s'engagent :

- communiquer un mail et un numéro de téléphone personnel afin que le comité d'organisation puisse les joindre (les coordonnées ne sont pas conservées après le 30 juin 2023) ;
- à lire la sélection des cinq ouvrages qui leur est offerte ;
- à participer à la rencontre avec les auteur·trice·s sélectionné·e·s entre janvier et mars 2023 ;
- à participer à la réunion du jury délibérative organisée le samedi 18 mars 2023 (10h-17h) ;
- à assister à la remise du prix qui se déroulera **fin mars**.

Les membres du jury acceptent par ailleurs de participer à l'animation du prix par le biais de prise de vue pendant les événements cités ci-dessus ou d'interviews.

Les dates évoquées sont susceptibles d'être modifiées en fonction des règles sanitaires en vigueur